

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen de
la Licence professionnelle mention Métiers de la Santé
Parcours Innovation Thérapeutique et Biotechnologies**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2022-053 du 03 janvier 2022 relatif à délégués de signature.

Décide :


Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2022-2023 membres du jury d'examen de la **Licence professionnelle mention Métiers de la Santé – Parcours Innovation Thérapeutique et Biotechnologies** :

Président : M. le Pr Régis MILLET (PU),

M. Xavier DEZITTER (IGR),
Mme le Dr Natascha LELEU (MCF).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 03 Octobre 2022


Pr. Delphine ALLORGE

